Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 056-215602525-20251204-2025_88-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 4 décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune du TOUR DU PARC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de Mr MOUSSET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : jeudi 27 novembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 12
Nombre de votants : 14
Présents : Mr MOUSSET, Mme TOQUER, Mme RENARD, Mr CRESPIN, Mr DUFOUR, Mr OMEYER, Mme VAILHEN, Mme LE JOUBIOUX, Mme LAMOUREUX, Mme OLLIVIER, Mr NICOLAZO, Mr QUILLIEN.
Absents excusés : Mme BASTILLE (pouvoir à Mme TOQUER), Mr JADE (pouvoir à M MOUSSET).
Absents : Mr MICHELET
Secrétaire de séance : Mme VAILHEN

2025-88 – DECISION MODIFICATIVE N°5 BUDGET COMMUNE

Rapporteur : Madame RENARD

VU le Code Général des Collectivités territoriales,
VU la délibération du 6 mars 2025 approuvant le budget commune pour l'année 2025,
VU la demande par mail du Trésor public du 18 novembre 2025,
VU l'avis favorable de la commission plénière du 25 novembre 2025,

Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- APPROUVER la décision modificative n°5 du budget commune comme suit :

Dépenses d'investissement

	Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
Art 212	Agencement et aménagement de terrains	4 033.60 €	
041	Opération patrimoniale		4 033.60 €

Recettes d'investissement

Art	Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
Art 10226	Taxe d'aménagement	4 033.60 €	
041	Opération patrimoniale		4 033.60 €

Monsieur MOUSSET,

Maire

Madame VAILHEN,

Secrétaire